

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 52

Artikel: Lausanne, le 24 décembre 1870
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181000>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 24 Décembre 1870.

Noël.

Un doux prestige s'attache à cette solennité, un pieux mystère l'entoure. Noël est, dans la chrétienté, une des fêtes religieuses les plus célèbres par le souvenir qu'elle rappelle de cette nouvelle ère d'amour, d'espérance et de charité, qui s'ouvrit rayonnante et pure, il y a dix-huit siècles, par la naissance d'un enfant, dans la plus humble des conditions ; d'un enfant dont la mission suprême était d'offrir au monde la lumière de la vérité, la source du vrai bonheur.

Voilà, pour l'adulte, ce que Noël rappelle. L'enfant l'envisage sous un tout autre aspect ; il l'entrevoit bien des semaines à l'avance rempli de promesses séduisantes, sous la figure d'un bon vieillard portant un sapin tout resplendissant de lumière, de joujoux dorés et de friandises appétissantes. Pour les gens superstitieux, la nuit de Noël recèle nombre de choses extraordinaires. Plusieurs attendent patiemment l'heure de minuit pour aller, au premier coup du marteau sur la cloche, boire à la fontaine une gorgée d'eau, qui leur portera bonheur durant l'année qui va s'ouvrir. La domestique balaie sa chambre en tournant le dos à son miroir, sur lequel elle jette de temps en temps un regard furtif pour y voir l'image de celui qu'elle aura pour époux, ou un fantôme si elle ne doit point se marier, ou la mort et tant d'autres créations bizarres de son imagination.

Dans les vieux châteaux, dans les fermes isolées, les *servants* s'en donnent à cœur joie et dressent des embuches aux servantes qui n'usent pas pour eux de prévenances et d'égards.

Ailleurs, et surtout dans nos villages, le foyer, où pétille le hêtre, dont la flamme éclaire et fait briller la vaisselle symétriquement étalée dans la cuisine, le foyer est entouré de jeunes enfants qui fondent le plomb de Noël. Quelle joie alors que le métal liquide est lancé dans l'eau où il revêt les formes les plus capricieuses et les plus fantastiques ! Mille allégories, mille comparaisons sont tirées des figures que le plomb présente et par lesquelles les parents, calmes spectateurs de ces délassements, cherchent à expliquer la destinée de chacun des assistants.

Hélas, ce Noël qui ne devrait être qu'un jour de pieuse joie pour les uns, d'innocents divertissements

pour les autres, se trouve cette année couvert de deuil et de désolation pour plusieurs. Alors que tous les chrétiens, tous les hommes civilisés devraient célébrer en paix l'avènement de Celui qui nous donna le plus parfait exemple de l'amour du prochain, des milliers de frères, guidés par la tyrannie et l'ambition des rois, s'entre-tuent, foulant aux pieds tous les sentiments humains, et dénaturant les divines lois qui depuis dix-huit cents ans n'ont pas encore pu trouver parmi les hommes leur sincère et véritable application.

Mais laissons ces tristes considérations pour donner ici quelques détails historiques et assez curieux sur la fête religieuse à laquelle nous touchons.

Noël est, où une abréviation d'Emmanuel, mot qui signifie *Dieu avec nous*, ou une combinaison gauloise, du latin *natalis* (natal), en sous-entendant *dies* (jour), comme qui dirait le jour natal par excellence. De là vient que cette fête est aussi connue sous le nom de *Nativité*. On fait remonter cette solennité au berceau de l'Eglise d'Occident, et on en attribue l'institution au pape Thélesphore, qui mourut en 138. Mais parmi les églises orientales, les unes la célébraient au printemps avec la reflorescence de la nature, d'autres au mois de janvier. Elles la confondaient avec l'Epiphanie, cette nuit où l'étoile des mages s'arrêta sur Bethleem. L'Eglise entraît déjà dans le IV^e siècle. Le pape Jules I^{er} ordonna parmi les docteurs d'Orient et d'Occident une sainte enquête sur le véritable jour de la nativité de Jésus-Christ. Ils s'accordèrent tous pour le 25 décembre.

L'usage, dans le culte catholique, de célébrer trois messes dans cette solennité, l'une à minuit, l'autre au point du jour et la troisième le matin est très ancien ; il remonte plus haut que le VI^e siècle. Un peu plus avant dans le moyen-âge, cette fête était reproduite dans les églises d'Occident par des scènes animées par des personnages, par un petit enfant dans une crèche, et la Ste-Vierge et saint Joseph à ses côtés. Cette espèce de spectacle dégénéra en bouffonnerie et fut supprimé.

Il y a un siècle, dans la dévote Espagne, le mystère de la Nativité se représentait dans la nef chrétienne même. Parmi les personnages en scène, il y en avait qui portait des masques grotesques et des habits singuliers. Leur folle et sainte joie se manifestait au bruit des chansons, des castagnettes, des tambours de basque, des guitares et des violons, que l'orgue renforçait de ses mugissements.

Ce jour-là, c'était fête partout. Les grosses cloches étaient mises en branle. L'archidiacre en chape de soie brodée de perles et d'or, entouré de lumières, marchant au milieu d'un nuage d'encens, allait baiser le saint Evangile que le clergé, pompeusement vêtu, portait ensuite solennellement dans l'oratoire de l'empereur, qui le baisait aussi avec un respect mêlé d'attendrissement, à ce cri mille fois répété par les fidèles : Vivat, vivat !

On bénissait dans les familles la bûche de Noël, en versant du vin dessus, et l'on disait : « *Au nom du père.* » — Dans le nord, où domine la communion luthérienne, on appelle *Noël* la fête des enfants. Jésus-Christ, qui les couvrit de sa robe sainte à Jérusalem, et qui promit à leur innocence le royaume des cieux n'a pu les oublier. « Si vous êtes bien sages, dit une tendre mère à ses enfants, Jésus descendra du ciel sur un nuage d'or, et vous apportera des joujoux. »

En Allemagne, on enferme, la veille de Noël, un arbre chargé de petits cierges, de bombons, de pommes et de jouets, dans une fausse armoire, qu'on ouvre à l'instant où l'on s'y attend le moins, pour donner aux enfants le plaisir de la surprise.

L. M.

L'accordäiron.

(Air à faire).

Lâi avâi dein noutron velâdzo
Onna tant poura Marion,
Que n'avâi qu'on galé vesâdzo
Dêso son petit bounet riond.
Et faut quôquê pou d'êretâdzo
Por atteri lè biau luron,
Et fêre on bet d'accordäiron,
Lalirette,
Et fêre on bet d'accordäiron,
Laliron.

Noutra Marion l'irê bravetta,
Mâ lirê sadze qu'on modzon ;
Tsampavê bin sa berruetta,
Câ l'irê forta qu'on drudzon.
Mâ n'ê pas tot qu'onna berretta,
Pou bon bré et quôquê gredon,
Po fêre on bet d'accordäiron,
Lalirette,
Po fêre on bet d'accordäiron,
Laliron.

A l'abbâi, la poura drôla
Sè teniâi prâu dêvers lo riond,
Mâ l'irê tot lo dzo sein chôla,
Que veindâi tot plein dè chêtzon.
Lè valet desan : L'è na taula,
Ne lâi a rein dein la mâison,
Po fêre on bet d'accordäiron,
Lalirette,
Po fêre on bet d'accordäiron,
Laliron.

Mâ quoui fut motzet dein cll'affêre ?
N'ê pas la brâva Marion :

On villio cousin dè son père,
On bin brav' hommo dè Servion,
Lâi laissa cein que faut po fêre,
Avoué Marc au bin Gédéon,
On petit bet d'accordäiron,
Lalirette,
On petit bet d'accordäiron,
Laliron.

Iô ti lè valet sè vouâtiran :
L'ara dâu bin, que sè desiran.
Et à l'abbâi, tot dâu long,
L'eut prâu valet que la veriran ;
Mâ dè tré tè n'èin eut pas ion
Que put fêre on accordäiron,
Lalirette,
Que put fêre on accordäiron,
Laliron.

Noutra Marion lâu fe : Bourrisco,
Dâi choûmè, por vo l'è prâu bon ;
Preigno lo vôlet* dâu syndico,
Lo pouro Djan-David Tieinbon.
N'ê pas tarâ, n'ê pas cadiquo,
Et lo notairo fâ delon
Noutron bocon d'accordäiron,
Lalirette,
Noutron bocon d'accordäiron,
Laliron.

L. FAVRAT.

* *Vôlet*, garçon de ferme, dans le Jorat ; tandis que *valet* signifie fils.

La neutralité suisse,

d'après celui qui fut Napoléon III.

Sans vouloir puiser des leçons chez celui dont la vie fut en grande partie vouée à l'asservissement des peuples, et à qui la France doit aujourd'hui tant de malheurs, nous publions à simple titre de curiosité les lignes suivantes, tirées d'une brochure écrite par Louis-Napoléon Bonaparte, en 1833, alors qu'il était en séjour dans sa propriété d'Arenenberg. C'est à cette même brochure que nous avons emprunté précédemment quelques passages concernant l'organisation militaire de la Prusse.

« On ne peut être neutre que de deux manières, disait Louis-Napoléon, ou en armant pour défendre son territoire s'il était attaqué, ou en considérant son pays comme un cadavre, sur lequel tout le monde peut marcher impunément. Cette dernière politique ne conviendra, j'espère, jamais à la Suisse. Il faut donc adopter la neutralité armée. Mais celle-ci oblige à traiter en ennemis tous ceux qui voudraient s'approcher des frontières. Ce système est-il sage pour un petit Etat ?

La neutralité de la Suisse ne peut avoir de consistance que si la France et l'Autriche la respectent. Or, dans une guerre générale, la France et l'Autriche trouveraient intérêt à violer le territoire helvétique, car ces deux puissances auraient besoin de la Suisse pour lier les opérations des armées qui manœuvreraient en Allemagne et en Italie

Le véritable intérêt de la Suisse est donc, dans ce cas, de se choisir un allié. Le choix n'est pas diffi-